

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

RÉAMÉNAGEMENT DES STATIONNEMENTS ET DES ESPACES
PUBLICS DU SECTEUR ROLAND-BEAUDIN – DÉPENSE MIXTE

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet consiste en des travaux de réaménagement des stationnements et des espaces publics localisés en rive ouest de l'avenue Roland-Beaudin. Il inclut également, mais non exclusivement, l'aménagement de trottoirs et la réalisation d'infrastructures et d'ouvrages de rétention permettant la mise aux normes de ces espaces, l'octroi des contrats pour les services professionnels et techniques aux fins de la réalisation des études, la préparation des plans et devis et des expertises de laboratoire, les travaux d'installation de puisards ainsi que de conduites d'égout et d'aqueduc, le déplacement des poteaux et des conduites souterraines des compagnies d'utilités publiques, l'installation d'un système d'éclairage, l'installation de panneaux de signalisation, les aménagements paysagers, le tout relevant à la fois de la compétence de proximité de la ville et de celle d'agglomération.

Ce projet peut également nécessiter l'acquisition d'immeubles et de servitudes à des fins municipales, des travaux sur les infrastructures d'utilité publique relevant à la fois de la compétence de proximité et de celle de l'agglomération ainsi que divers ouvrages, travaux connexes et activités y afférents.

2. Le projet comprend, si nécessaire, l'ensemble des frais encourus par la ville lors d'un éventuel litige contractuel en demande ou en défense de même que la somme requise à l'acquittement du jugement final pouvant en résulter en capital, intérêts et dépens.

SECTION II

LOCALISATION DES TRAVAUX

3. Le projet est localisé sur le territoire de la ville dans l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge.

SECTION III

ESTIMATION DU COÛT

4. L'estimation du coût du projet décrit aux articles 1 et 2 s'élève à la somme de 5 800 000 \$.

TOTAL : 5 800 000 \$

Annexe préparée le 7 décembre 2018 par :

Diane Collin, conseillère en architecture
et en design urbain
Division des projets majeurs
et de la mise en valeur du territoire
Service de la planification, de l'aménagement
et de l'environnement